

AVIS DE LA BOURSE

Admission et Introduction de Fonds Communs de Créances à la Cote de la Bourse

Les Parts P1 et P2 du Fonds Commun de Créances BIAT FCC BIAT-CREDIT IMMO1 ainsi que les parts P1, P2 et P3 du Fonds Commun de Créances BIAT FCC BIAT-CREDIT IMMO2 ont été admis au marché des fonds commun de créances de la cote de la Bourse le 30 décembre 2008 et seront introduits en Bourse le 05 janvier 2009. Les principales caractéristiques des deux fonds précités sont exposées dans le tableau ci-après:

Libellés du Fonds	Cédant	Société de gestion	Code ISIN	Mném	Libellé	Taux d'intérêt brut	Durée de vie moyenne à l'émission	Nominal en Dinars	Valeur faciale actuelle	Amortissement	Montant Souscrit	Jouissance	Échéance Précédente	Dernière Echéance Prévisionnelle	Note Moody's France ou Garantie
FCC BIATIMMO1 Parts P1	BIAT	Tunisie Titrisation	TN0007220015	F1B11	F1BIAT0112 T+0.5%	TMM+0,5%	2,89 ans	1000	494,103	Trimestriel	36,0MD	22/05/06	15/11/08	Janvier 2012	Aaa
FCC BIATIMMO1 Parts P2	BIAT	Tunisie Titrisation	TN0007220023	F1B12	F1BIAT1016 T+1,2%	TMM+1,2%	7,88 ans	1000	1000	Trimestriel	10,0MD	22/05/06	15/11/08	Octobre 2016	Aaa
FCC BIATIMMO2 Parts P1	BIAT	Tunisie Titrisation	TN0007220056	F2B11	F2BIAT0713 T+0.5%	TMM+0,5%	3,21 ans	1000	689,059	Trimestriel	30,0MD	28/05/07	15/11/08	Juillet 2013	Aaa
FCC BIATIMMO2 Parts P2	BIAT	Tunisie Titrisation	TN0007220064	F2B12	F2BIAT0716 T+1,0%	TMM+1,0%	7,68 ans	1000	1000	Trimestriel	10,5 MD	28/05/07	15/11/08	Juillet 2016	Aaa
FCC BIATIMMO2 Parts P3	BIAT	Tunisie Titrisation	TN0007220072	F2B13	F2BIAT0420 T+1,7%	TMM+1,7%	11 ans	1000	1000	Trimestriel	4,0 MD	28/05/07	15/11/08	avril 2020	Aaa

Rappel du mode de cotation: Il est rappelé qu'en application de la réglementation en vigueur les parts sont cotées sur le NSC, en pourcentage du nominal et au pied du coupon, c'est-à-dire sans le coupon couru. Etant précisé que ce dernier est calculé, le jour de négociation, entre la date incluse du dernier paiement et la date de dénouement exclue. Pour ces parts le TMM moyen est arrondi à deux chiffres après la virgule.